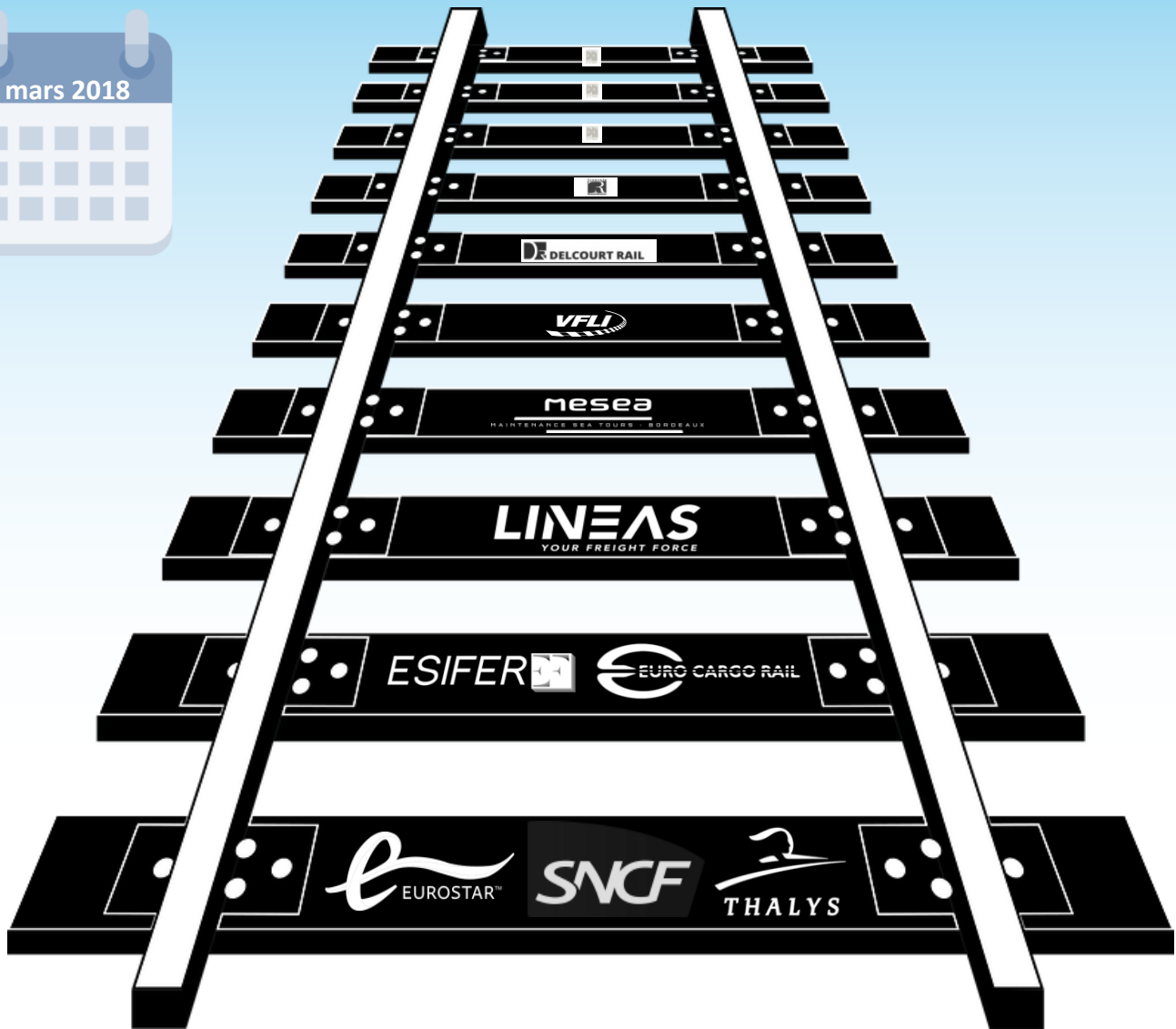


Représentativité

Nouvelle dimension pour l'UNSA-Ferroviaire grâce à ses excellents résultats électoraux dans la Branche !



Contexte

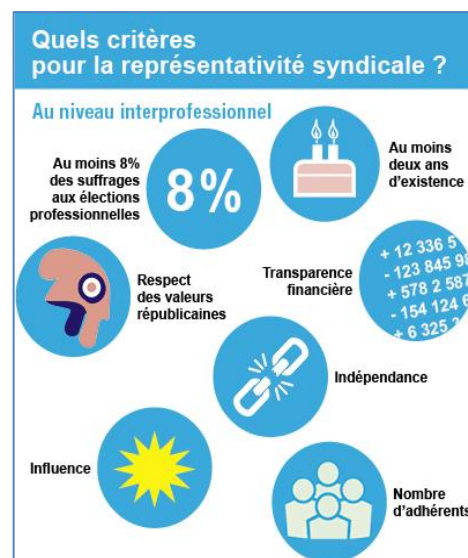
La Direction Générale du Travail (DGT rattachée au Ministère du Travail) vient de rendre publique la première mesure de représentativité syndicale officielle concernant la Branche ferroviaire. Les résultats communiqués sont une agrégation des suffrages recueillis entre janvier 2013 et décembre 2016, concernant les élections professionnelles des entreprises de la Branche, dont SNCF, ses filiales et les Entreprises Ferroviaires.



Comment s'apprécie la représentativité au niveau de la Branche ?

Dans les branches professionnelles, sont représentatives les Organisations Syndicales qui :

- ✓ satisfont aux critères de représentativité (respect des valeurs républicaines, indépendance, transparence financière, ancienneté minimale de deux ans, audience, influence, effectifs d'adhérents et cotisations) ;
- ✓ disposent d'une implantation territoriale équilibrée au sein de la branche ;
- ✓ ont recueilli au moins 8 % des suffrages exprimés au premier tour des dernières élections des titulaires au CE ou de la DUP, ou, à défaut, des DP, quel que soit le nombre de votants, additionnés au niveau de la Branche. La mesure de l'audience s'effectue tous les quatre ans.



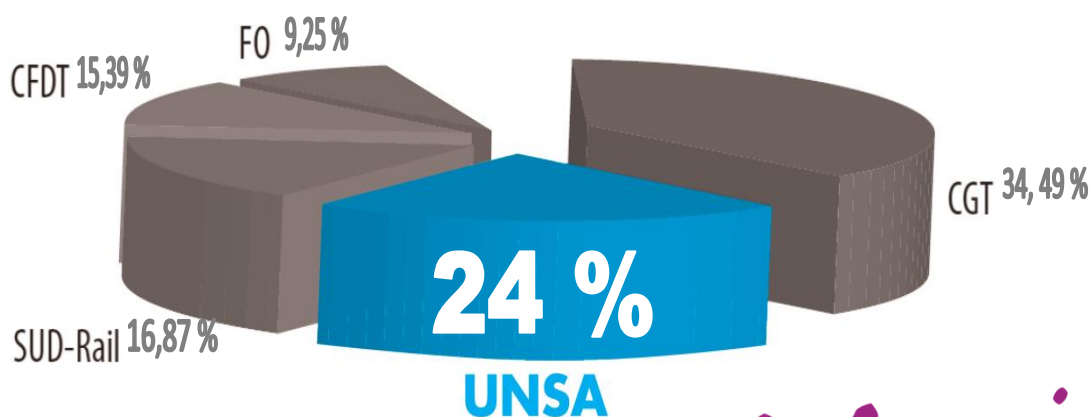
La CFTC et la CFE-CGC perdent leur représentativité

La CFTC (< 2 %) et la CFE-CGC (< 2 %), bénéficiaires jusqu'à lors "de la loi dite de présomption d'irréfragabilité", ne siègeront plus aux négociations car déclarées "non représentatives dans la Branche ferroviaire".

L'UNSA en progression constante

L'UNSA-Ferroviaire, en progression électorale constante au Groupe Public Ferroviaire SNCF comme dans les Entreprises de droit privé, se voit créditée de 24 % de représentativité. Toute la structure (entités centrales, régionales et syndicats) remercie tous les salarié(e)s qui contribuent par leurs votes, à dynamiser le syndicalisme progressiste, incarné majoritairement par l'UNSA-Ferroviaire. Son rôle et son influence sont désormais incontournables dans le secteur du Ferroviaire et de la Mobilité.

POIDS DES ORGANISATIONS SYNDICALES DANS LA BRANCHE FERROVIAIRE



Merci
aux votants
Unsa

NOUVEAU!

Barème

Adhésion 2018

Adhérents	Cotisation Annuelle	Cotisation mensuelle après réduction d'impôt
A B / TA	86,00 €	2,43 €
C / TB1	95,00 €	2,69 €
D1 / TB2	104,00 €	2,94 €
D2 / TB3	116,00 €	3,28 €
E1	116,00 €	3,28 €
E2	130,00 €	3,68 €
F1	142,00 €	4,02 €
F2	163,00 €	4,61 €
G1	172,00 €	4,87 €
G2	189,00 €	5,35 €
H1	204,00 €	5,78 €
H2	225,00 €	6,37 €
CS	242,00 €	6,85 €
Actifs PS 25 et conventions collectives		
Exécution	92,00 €	2,60 €
Maitrise / ADC	116,00 €	3,28 €
Cadre A	145,00 €	4,10 €
Cadre B	186,00 €	5,27 €
Retraités		
Retraité(e)s	45,00 €	1,23 €
Réversion	21,00 €	0,57 €

L'adhésion UNSA-Ferroviaire confère de multiples avantages :

- la primeur de toutes nos informations et communications,
- le bénéfice d'un réseau métiers au maillage national et européen,
- une hotline d'assistance juridique gratuite composée de professionnels,
- une assistance et une expertise personnalisée,
- un tarif d'adhésion parmi les plus bas, avec avantage fiscal de 66 %,
- des réductions pour le service aux adhérents : loisirs, vie quotidienne, téléphonie...



**Rejoignez un collectif,
ne restez pas isolé(e) !**

UNSA
ferroviaire

1993

2018

25

ans

à vos côtés



Parler

de nous,

c'est parler

de vous.

L'UNSA, Organisation Syndicale autonome et progressiste, enregistre la plus forte dynamique de croissance à chaque élection.

L'UNSA est de ce fait, représentative au sein de toutes les régions et entités centrales du Groupe Public Ferroviaire SNCF.

**Notre expertise comme nos réussites,
sont d'abord les vôtres...**

libres ensemble